

Du « Printemps arabe » à son automne ?

PASCAL FENAUX

Les manifestations tunisiennes, déclenchées après la tentative de suicide par immolation de Mohammed Bouazizi¹, et l'incapacité des BOP (Brigades de l'ordre public ou Kataëb) à les étouffer ont abouti à la fuite sans gloire du président Zine el-Abidine Ben Ali en Arabie saoudite, le 14 janvier 2011. L'insurrection tunisienne et le renversement de Ben Ali semblaient devoir s'étendre d'abord et avant tout au reste du Maghreb et en particulier à l'Algérie, voire au Maroc.

Contre toute attente, c'est en Égypte que la « Révolution tunisienne » a eu un impact immédiat. En invitant la population à se rassembler le 25 janvier 2011 sur la place de la Libération pour participer à une « Journée de la Colère » (*Yôm al-Ghadab*), les cyberactivistes ont vu leurs espoirs les plus fous se concrétiser. Le précédent tunisien a, semble-t-il, permis à un nombre croissant et impressionnant d'Égyptiens de surmonter la peur de l'arbitraire brutal des services de sécurité pour exprimer le malaise et les aspirations démocratiques d'une société confrontée à des problèmes sociaux majeurs.

Sommes-nous en train d'assister à un « Printemps des peuples arabes » ? La réponse est positive. Ce « printemps » va-t-il s'installer dans la durée en Égypte et essayer ailleurs au Maghreb et au Moyen-Orient ? Ou va-t-il céder rapidement la place à un automne précoce et sombre ? Il est bien trop tôt pour le savoir, d'autant qu'à l'heure où ces lignes sont écrites, la transition tunisienne reste chaotique, tandis que nul ne sait quelle tournure va prendre en Égypte la transition promise par le Conseil suprême des forces armées qui exerce désormais directement le pouvoir depuis la démission forcée du président Hosni Moubarak, le 11 février dernier.

1 Imolé par le feu le 17 décembre 2010, il a succombé à ses blessures le 4 janvier 2011.

Par contre, il existe une certitude. Au Maghreb et au Machrek, les élites prédatrices et meurtrières qui gouvernent depuis cinq décennies les « républiques de la Peur » ou les « États de barbarie² » sont désormais taraudées par le doute. Pour qu'elles ne subissent pas le sort des présidents Ben Ali et Moubarak, leurs appareils de sécurité redoublent déjà d'efforts pour étouffer toute velléité de manifestation. C'est ce qu'illustre les vagues d'arrestations opérées dans les rangs de l'opposition et au sein des quelques îlots de société civile en Syrie, en Algérie et également en Iran, État non arabe, mais acteur central dans le système régional du Moyen-Orient.

La première onde de choc de la « révolution tunisienne » a donc touché le plus peuplé des États arabes et, surtout, un rouage essentiel dans le dispositif stratégique et diplomatique des États-Unis³, notamment depuis le traité de paix conclu avec Israël en 1978 et l'implication des Renseignements égyptiens dans les affaires intérieures palestiniennes. À ce propos, l'Autorité palestinienne est profondément déstabilisée par la crise politique que traverse son allié stratégique égyptien. De son côté, l'État d'Israël, engagé dans un lent processus de pétrification de son espace sociopolitique et persuadé de l'imminence de l'ouverture d'un nouveau front « islamiste » à ses frontières, se montre désorienté par un « Printemps arabe » qui risque de le contraindre à de sérieuses révisions de sa stratégie militaire, voire de le soumettre à de nouvelles pressions américaines.

C'est dire que le choc est violent pour des Occidentaux qui, obnubilés par la Révolution iranienne de 1979 et l'instauration consécutive de la République islamique, se sont laissés convaincre par les « républiques de la Peur » que seules ces dernières pourraient « nous » prémunir contre la « menace islamiste ». Comme le regrettait Antoine Basbous dans les colonnes du *Figaro*, en intégrant le Partenariat euro-méditerranéen, « la principale préoccupation de ces dirigeants [arabes] n'est pas d'intégrer un club de démocraties méditerranéennes, mais de sanctuariser leurs régimes et de maintenir leurs clans au pouvoir. [...] Donner la liberté à leur peuple, instaurer un État de droit ou offrir à leur jeunesse une véritable perspective, cela n'est pas à l'ordre du jour⁴ ».

C'est au nom de cette « menace islamiste » que des régimes dictatoriaux « laïques » ont pu se maintenir si longtemps au pouvoir, détruire leurs espaces politiques et écraser leurs sociétés civiles en Algérie, en Syrie, en Égypte et en Irak (jusqu'en mars 2003), le tout dans l'indifférence ou avec le soutien des États occidentaux (et le soulagement d'Israël) et avec l'assentiment enthousiaste de certains de leurs plus éminents intellectuels et faiseurs d'opinion.

2 Samir al-Khalil, *Republic of Fear. The politics of Iraq*, University of California Press, 1989. Michel Seurat, *L'État de barbarie*, Seuil, 1989.

3 Et de l'Union européenne... L'Union pour la Méditerranée (UPM) qui refonde depuis 2008 le processus de Lisbonne est en effet coprésidée par l'Égypte et la France.

4 *Le Figaro*, 17 avril 2008.

En Syrie, confrontée à une agitation politique (islamiste, nationaliste et gauchiste) en 1981-1982, la dictature militaire baasiste avait ainsi pu profiter de ce que l'Occident avait l'attention détournée par la guerre civile libanaise et était déstabilisé par la Révolution iranienne pour réprimer dans le sang toute contestation, au prix de plusieurs dizaines de milliers de morts⁵. Le comble de l'horreur avait été atteint à Hama, où au moins vingt-mille civils furent assassinés. En Algérie, après avoir écrasé dans le sang les émeutes d'octobre 1988, l'armée avait, en janvier 1992, procédé à un putsch pour mettre fin à un processus électoral qui risquait de la renvoyer dans ses casernes. La conséquence en avait été une répression impitoyable, le déclenchement et le pourrissement d'une guerre civile de dix ans qui allait causer la mort d'au moins cent-mille Algériens au terme d'une « sale guerre » opposant armée, paramilitaires, maquis islamistes et groupes jihadistes⁶. En Irak, après avoir délogé du Koweït l'armée de Saddam Hussein en février 1991, les Occidentaux, encouragés par les régimes égyptien et saoudien, avaient laissé les troupes d'élite du Baas irakien commettre un bain de sang sans précédent pour mater les insurrections anti-baasistes⁷. On estime à cent-mille le nombre de civils irakiens assassinés en mars 1991.

Les nuages ne manquent pas sur le « Printemps arabe », mais, pour la première fois depuis des dizaines d'années, ils se dissipent et ne bouchent plus l'horizon des sociétés du Maghreb et du Moyen-Orient. Mieux, s'émancipant des grands récits et comme éreintées par des décennies de répression et de violences « laïques » et « islamistes », ce sont les sociétés arabes elles-mêmes qui, pacifiquement et quasiment sans encadrement politique, ont tenté de dissiper ces nuages. À ce propos, si l'on n'a pas assisté en 2011 à une réédition des carnages algériens, irakiens et syriens évoqués ci-dessus, c'est peut-être parce que ces régimes brutaux, mais vieillissants et immobiles, ont éprouvé quelque difficulté à appliquer ces *modus operandi* expéditifs face à des sociétés plus multiformes et mobiles que jadis, notamment via les secteurs mondialisés et « digitaux » de leurs jeunesse.

Les mois et les années à venir diront si les mouvements conservateurs les plus importants se réclamant de l'islam politique ont, comme l'assurent de nombreux experts, opéré leur conversion aux principes du pluralisme et de la démocratie parlementaire, sur le modèle désormais prisé de l'AKP turc. L'on saura également si les lourds, prébendiers et pléthoriques appareils sécuritaires se laisseront bousculer et accepteront de rendre des comptes. L'on saura enfin si les plus prêtes à tout parmi les élites militaro-policières contestées et les organisations islamistes armées seront parvenues à torpiller ces processus fragiles par lesquels les sociétés révoltées tentent littéralement de « se constituer » politiquement⁸.

5 Pascal Fenaux, « La Terreur promise », *La Revue nouvelle*, octobre 2002.

6 Pascal Fenaux, « Barbarismes algériens », *La Revue nouvelle*, mars 1998.

7 Pascal Fenaux, « La Terreur promise », *La Revue nouvelle*, octobre 2002.

8 Olivier Mongin, « Pour la Tunisie », *Esprit*, février 2011.

En guise de conclusion provisoire, il n'est pas question ici de céder à la tentation de l'angélisme, ni de la diabolisation. Ce serait être angélique que d'ignorer les défis prométhéens auxquels sont confrontées des sociétés arabes profondément violentées et travaillées à leurs marges par des mouvements extrémistes et violents. Mais il serait insensé d'accepter le chantage faussement moral auquel certains voudraient soumettre les Européens : la démocratisation arabe est impossible, elle ne peut être que la porte ouverte aux « islamistes » et, plus spécieux encore, « nous » ne pouvons faire courir aux démocrates arabes le risque d'un tel « pari ».

D'une part, la diplomatie européenne semble se satisfaire de la nature ultra-conservatrice d'un régime saoudien qui arrose financièrement les mouvements islamistes extrémistes, à l'exception des... Frères musulmans. D'autre part, les Occidentaux seraient autrement plus crédibles dans les préoccupations « démocratiques » qu'ils expriment quant au risque futur (et par définition, hypothétique) de dictatures islamistes, s'ils n'avaient jusqu'ici imposé aux sociétés arabes la certitude présente (et bientôt dépassée?) de totalitarismes « laïques ».

Ce chantage, *La Revue nouvelle* s'y est, articles après articles, opposée depuis vingt ans et elle continuera de s'y opposer. Le dossier du numéro d'avril sera d'ailleurs consacré au « printemps arabe ». ■

15 février 2011